

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission N° 78

chargée de l'examen du rapport-préavis N° 2026/02 en réponse au postulat de Mieli Gaëlle et crts « Faisons le mur ! »

Présidence :	Mme Coralie DUMOULIN (PLR)
Membres présents :	Mme Eliane AUBERT (PLR) ; M. Pedro MARTIN (soc.) ; Mme Gaëlle MIELI (soc.) ; Mme Christine GOUMAZ (remp. Mme Paola RICHARD DE PAOLIS) (soc.) ; M. Yvan SALZMANN (soc.) ; Mme Agathe SIDORENKO (EàG) ; M. Jean-Marc BEGUIN (v'lib.) ; M. Jean-Luc MASSON (UDC).
Membres excusés :	Mme Marie-Claude GUERRY (Les Verts)
Membres absents :	M. Jean-Claude SEILER (PLR) ; Mme Tatiana TAILLEFERT (Les Verts) ; Mme Alexandra GERBER (Les Verts).
Municipal :	M. Grégoire JUNOD , Syndic en charge de CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN.
Invité-e-s :	Mme Isabelle GATTIKER , cheffe du Service de la Culture
Notes de séances :	M. Felipe NOGUEIRA

Lieu : Hôtel de Ville, salle des commissions.

Date : 08.05.2026

Début et fin de la séance : 11h00 – 11h10

La Présidente de la Commission présente le déroulé de la séance et la parole est directement donnée aux représentants de la Municipalité afin qu'ils présentent le rapport-préavis.

Suite au postulat, la Municipalité a contacté Manor, propriétaire du bâtiment, qui a approuvé le projet et accepté de mettre le mur à disposition.

La Municipalité a opté pour une solution éphémère utilisant une bâche changée régulièrement, favorisant une rotation d'artistes et de formes artistiques. Cette approche répond aux contraintes du site (accès difficile) et évite les installations lourdes (échafaudage, fermeture de rue).

Le premier projet est une commande à Maya RoCHAT, artiste lausannoise reconnue, proposée par le Service de la culture. Aucun appel à projets n'a été lancé pour cette première tentative exploratoire. Le lancement a coïncidé avec le vernissage de l'exposition de la collection d'art de la Ville au Musée historique Lausanne (7 mai 2026).

Conseil communal de Lausanne

Les projets suivants seront sélectionnés via un appel à projets et un concours avec jury incluant Visarte, Patrimoine suisse et Manor. Les œuvres seront renouvelées tous les deux à trois ans, destinées aux artistes domiciliés ou travaillant en Suisse.

Le coût total est d'environ 50'000 CHF (sous réserve des factures finales) pour les honoraires, installation, montage, impression de la bâche et échafaudage. La structure représente une part importante des coûts, réduisant les dépenses futures. La rémunération des artistes pour les phases suivantes est fixée à 12'000 CHF.

La parole est ensuite donnée à la postulante qui remercie la Municipalité pour le rapport-préavis et de la prise en compte de son postulat. Elle se félicite que le premier projet soit confié à une artiste femme et lausannoise. Bien qu'elle n'ait pas encore vu l'œuvre en personne, elle apprécie ce qu'elle a observé en photos. Elle se réjouit également de la mise en place d'appels à projets réguliers, qui permettront à différents artistes de valoriser le mur et offriront à Lausanne un nouveau projet artistique accessible à tous.

Lors de la discussion générale, une commissaire relève les aspects positifs clarifiés par la présentation municipale, notamment l'intégration de Manor dans le choix de l'artiste, qu'elle juge importante.

Monsieur le Municipal en charge de Culture et Développement urbain précise la composition du jury : Isabelle Gattiker (Ville de Lausanne); Karine Tissot (adjointe aux arts visuels ad intérim) ; Julie Lang (Commission des arts visuels) ; Pierre-André Maus (Manor) ; Chantal Prod'hom (curatrice indépendante, ancienne directrice du MUDAC) ; Clotilde Wüthrich (Visarte Vaud) ; Mané Lindemann (architecte EPFL, Patrimoine suisse) ; Maya Rochat (artiste) – également disponible sur le site internet de la Ville de Lausanne.¹

La discussion chapitre par chapitre ne donne pas lieu à des remarques des commissaires.

Conclusion(s) de la commission :

A l'**unanimité** et avec : 9 OUI 0 NON 0 ABST

La Commission recommande au Conseil communal de Lausanne :

1. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Gaëlle Mieli et consorts « Faisons le mur ! »
-

Lausanne, le 15 juin 2026

Le rapporteur/la rapportrice :



Coralie Dumoulin

¹ <https://www.lausanne.ch/prestations/culture/Appel-a-projets-a-ciel-ouvert.html>